



Controle d'identité zélé de la gendarmerie

Par **jbcitoyendu52**, le **10/01/2009** à **17:05**

bonjour, il y a quelque temps en revenant chez moi à pieds, j'ai été contrôlé par la gendarmerie...

Il était 20h30, je marchais sur un trottoir d'un lieu public, il n'y avait aucun couvre-feu, j'étais parfaitement sobre...

Bref, il n'y avait STRICTEMENT rien dans mon attitude qui aurait pu être qualifié de suspecte, qui aurait pu inciter à ce contrôle.

Les gendarmes ne m'ont pas simplement contrôlé mon identité, ils m'ont mitraillé de questions remettant en doute la bonne foi de mes réponses précédentes.

Aurais-je pu ce jour là, pu simplement décliné mon identité et refuser de répondre à leurs questions ultra zélé.? Quels sont mes droits dans ce genre de situation?